

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 1^{er} décembre 2015 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :

M. M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
M ^{me}	Lorraine Séguin	conseillère siège #2
M.	Robert Gendron	conseiller siège #3
M ^{me}	Andréanne Auger	conseillère siège #4
M.	René Caron	conseiller siège #5
M ^{me}	Claudette Fournier	conseillère siège #6

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance : M^{mes} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

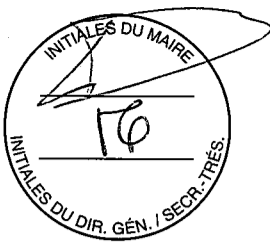
Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2015-12-294

M^{me} Claudette Fournier propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :
5.7 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires;
Tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Bureau municipal – Fermeture pour la période des fêtes;
 - 5.3 Renouvellement contrat de service – Infotech;
 - 5.4 Prime de disponibilité versée aux directeurs à temps partiel – OH;
 - 5.5 Achat de décorations de Noël;
 - 5.6 Fibre optique;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
 - 6.2 Liste des arrérages de taxes;
7. VOIRIE :
 - 7.1 Formation – Drainage du réseau routier;
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 8.2 Gestion aquifère – Contrat 2016;
 - 8.3 Paiement final – Projet 18^e Rue et rue Poisson;
 - 8.4 Dépôt du rapport d'inspection des bornes d'incendie;
 - 8.5 Entente « Système de l'assainissement des eaux usées – Réunion du 23 novembre 2015;
 - 8.6 Plan d'action pour la réduction du phosphore;
 - 8.7 Formation spécifique en assainissement des eaux usées;
 - 8.8 Aqueduc privé;
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 9.1 Rapport de permis émis en novembre 2015;
 - 9.2 Achat d'échinacées et boîte à fleurs;
 - 9.3 Travaux de réhabilitation et stabilisation – Attestation de conformité;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10. LOISIRS ET CULTURE :
 - 10.1 Prêt de la salle - Comité des loisirs pour cours de yoga;
 - 10.2 Chalet des sports et patinoire :
 - 10.2.1 Préposé à l'entretien de la patinoire;
 - 10.2.2 Achat d'une minuterie;
 - 10.3 École secondaire Les Seigneuries - Annonce publicitaire pour album de finissants;
11. QUESTIONS DIVERSES;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS;
13. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015

3.1 Approbation

RÉSOLUTION #2015-12-295

Sur proposition de M. Robert Gendron, le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2015 est approuvé et adopté à l'unanimité des conseillers présents avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Retour sur le point 5.7 :

Des mesures ont été prises pour rendre inaccessible le terrain du 160, route Marie-Victorin.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 1^{er} décembre 2015 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Budget;
- Fibre optique.

5.2 Bureau municipal – Fermeture pour la période des fêtes

RÉSOLUTION # 2015-12-296

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture du bureau de la municipalité pour la période des fêtes à compter du 24 décembre 2015 jusqu'au 5 janvier 2016 inclusivement.

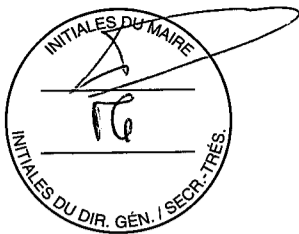
5.3 Renouvellement contrat de service - Infotech

RÉSOLUTION # 2015-12-297

Considérant l'offre de service de la compagnie Infotech pour le renouvellement du contrat de service de leur logiciel « SYGEM » au coût de 4750 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que l'offre de service est en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 et sera automatiquement reconduite, sauf avis contraire écrit signifié au moins deux mois avant la date d'échéance;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour le contrat de service option régulière du logiciel « SYGEM » de la compagnie Infotech pour une période d'un 1 an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, au coût annuel de 4750 \$ plus les taxes applicables.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.4 Prime de disponibilité versée aux directeurs à temps partiel - OH **RÉSOLUTION # 2015-12-298**

Considérant que la direction de la Société d'habitation du Québec (SHQ) autorise au directeur d'Office d'habitation occupant un emploi à temps partiel (100 logements et moins) :

- Le versement d'une prime de disponibilité, le montant variant selon la taille de l'Office;
- Une banque de dix heures (25 \$ de l'heure) pour favoriser le réseautage et encourager la participation des directeurs aux séances de formation et aux rencontres autorisées par la SHQ;
- Une banque 5 heures par année pour le traitement des demandes de logements;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement supplémentaire à la directrice pour l'année 2015 soit :

- | | |
|--|---|
| - Prime de disponibilité: | 1000 \$ |
| - Banque d'heures - Formation: | 25 \$/ heure pour un
maximum de 10 h |
| - Banque d'heures – Traitement de demande: | 125 \$ |

5.5 Achat de décorations de Noël **RÉSOLUTION # 2015-12-299**

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un décor lumineux composé d'un jeu de 8 flashes et 8 ampoules pour un montant de 200 \$ plus les taxes applicables et les frais de livraisons, auprès de l'entreprise Synergie illuminations.

5.6 Fibre optique - Résolution **RÉSOLUTION # 2015-12-300**

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent aura à se prononcer pour appuyer ou non la mise en place d'un réseau collectif de fibres optiques sur le territoire de la MRC de Bécancour;

Considérant qu'une résolution d'appui au projet devra être remise à la MRC de Bécancour au plus tard le 15 février 2016;

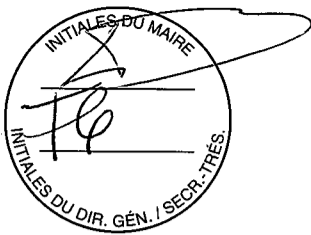
Considérant qu'une revue de conception est nécessaire afin de préciser les coûts que la municipalité aura à assumer dans ce projet;

Considérant que ces coûts ont une incidence importante sur la décision de la municipalité;

Considérant le besoin d'informer les citoyens sur ce projet de réseau de fibres optiques collectif;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Bécancour de procéder à la revue de conception du projet de fibre optique et de transmettre les résultats de l'étude aux municipalités concernées au plus tard le 31 janvier 2016.

Il est également résolu qu'advenant le cas de la non-continuité du projet, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent accepte de rembourser à la MRC les frais de revue de conception jusqu'à concurrence du montant qu'elle a reçu dans le cadre de l'enveloppe supplémentaire dédiée aux initiatives municipales du Fonds de Développement des Territoires (FDT).



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.7 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires **RÉSOLUTION # 2015-12-301**

Sur proposition de M^{me} Claudette Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre note du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus : M^{mes} Lorraine Séguin, Andréanne Auger et M. René Caron

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes **RÉSOLUTION #2015-12-302**

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité, les chèques numéros 2015 00 589 à 2015 00 657 inclusivement ainsi que les rémunérations effectuées par dépôts directs, tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2015-12, pour un total de 90 202,19 \$.

6.2 Liste des arrérages de taxes

Conformément à l'article numéro 1022 du Code municipal du Québec, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des arriérés de taxes en date du 1^{er} décembre 2015 au montant de 36 326,04 \$.

7. VOIRIE

7.1 Formation - Drainage du réseau routier **RÉSOLUTION #2015-12-303**

Considérant que la municipalité de Parisville fait des démarches pour que ses employés municipaux puissent suivre une formation portant sur le drainage du réseau routier;

Considérant que la formation est offerte par une seule école au Québec soit le CFP Lac-Abitibi;

Considérant que l'école donne la formation en région au montant de 4500 \$. La durée de la formation est de 2 jours incluant 1½ journée de théorie et ½ journée de pratique;

Considérant que la municipalité de Parisville veut connaître l'intérêt des municipalités à suivre la formation en 2016;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner à la municipalité de Parisville que le conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est intéressé à inscrire les 2 inspecteurs municipaux à la formation portant sur le drainage du réseau routier. Il y a également possibilité que la directrice générale suive la formation.

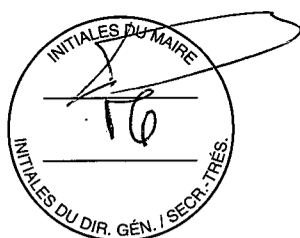
8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de novembre 2015 est de 257,47 m³ (56 682 gallons impériaux).

8.2 Gestion aquifère – Contrat 2016 **RÉSOLUTION #2015-12-304**

Considérant l'importance d'assurer un bon suivi de l'aquifère et des puits municipaux afin de garantir la fourniture adéquate d'eau potable;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que des offres de services pour la gestion d'aquifère ont été demandées à 2 soumissionnaires pour les périodes d'un an, de 3 ans et de 5 ans;

Considérant les offres de services reçues :

Nombre d'années	Akifère	Arrakis
1 an	2137,50 \$	2000,00 \$
3 ans	5985,00 \$	6000,00 \$
5 ans	9975,00 \$	10 000,00 \$

Considérant que le mandat de la gestion d'aquifère a été octroyé en 2015 à Arrakis Consultants inc.;

Considérant que l'écart entre les 2 offres de services est minime et qu'un changement de firme demande beaucoup de retransmission de donnée;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Arrakis Consultants inc. pour les travaux de gestion de l'aquifère pour une période de 5 ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, au coût de 10 000 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de services.

Il est également résolu de demander à la firme Arrakis Consultant inc. une rencontre au début de l'année 2016 pour expliquer la nouvelle réglementation sur le prélèvement des eaux et leur protection. La rencontre pourrait se tenir avec la municipalité de Parisville puisque les 2 puits sont voisins.

8.3 Paiement final – Projet 18^e Rue et rue Poisson **RÉSOLUTION #2015-12-305**

Considérant que la firme SNC-Lavalin inc. recommande le paiement du décompte progressif n° 3 du projet 18^e Avenue et rue Poisson au montant de 106 166,11 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que suite aux non-conformités relevées lors des travaux de mise en place de l'enrobé le 17 novembre 2014, une évaluation des anomalies était requise et des travaux de corrections ont dû être apportés à l'automne 2015;

Considérant que ces deniers travaux ont engendré pour la municipalité des coûts supplémentaires;

Considérant les coûts supplémentaires seront déduits du montant demandé;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 3 mais en soustrayant du montant les coûts supplémentaires engendrés par la non-conformité des travaux du 17 novembre 2014.

8.4 Dépôt du rapport d'inspection des bornes d'incendie

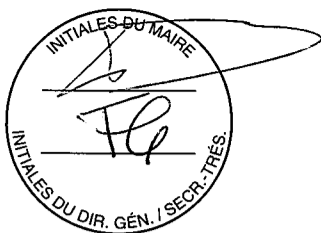
La directrice générale, France Grimard, dépose le rapport, en date de novembre 2015, transmis par la firme Aqua Data inc. présentant l'inspection des 37 bornes d'incendie dans le cadre de la Loi sur la sécurité incendie.

Il est noté qu'il y aura quelques bornes à réparer. Une soumission viendra sous peu.

8.5 Entente « Système de l'assainissement des eaux usées – Réunion du 23 novembre 2015

Le comité consultatif du système en commun d'assainissement des eaux usées a tenu une réunion le 23 novembre dernier. Il fut question des sujets mentionnés ci-dessous :

- La répartition des coûts d'exploitation pour l'année 2014;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

- États financiers 2014;
- L'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2015;
- Le budget 2016;
- Le plan d'action pour la réduction du phosphore;
- Nouvelle formation en 2016.

8.6 Plan d'action pour la réduction du phosphore

RÉSOLUTION #2015-12-306

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer le plan d'action pour la réduction du phosphore, dans le cadre du projet du prolongement de la 16^e et de la 18^e Avenue, présenté par la firme SNC-Lavalin inc.

8.7 Formation spécifique en assainissement des eaux usées

Point reporté à une séance ultérieure.

8.8 Aqueduc privé

RÉSOLUTION #2015-12-307

Considérant que M. Richard Lavigne résident au 10, côte du Quai a informé la municipalité d'un bris d'aqueduc devant le 3, côte du Quai;

Considérant que M. Lavigne demande à la municipalité de réparer le bris et que celle-ci facture chaque propriétaire concerné;

Considérant que le bris est dans la côte du Quai et que le terrain appartient à M. Lavigne;

Considérant que la réglementation stipule que la municipalité peut faire des travaux sur une propriété, seulement si elle a l'accord du propriétaire et que la facturation soit envoyée à ce dernier;

Considérant que suite à ces explications M. Lavigne autorise la municipalité à réparer le bris d'aqueduc sur sa propriété et accepte de payer les coûts de la réparation.

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à l'autorisation de M. Lavigne, la municipalité va voir à faire réparer le bris d'aqueduc dans la côte du quai et va facturer M. Lavigne pour les coûts de la réparation.

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Rapport des permis émis en novembre 2015

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique qu'un permis a été émis au cours du mois de novembre 2015, pour un montant de 50 000 \$.

9.2 Achat d'échinacées et boîte à fleurs

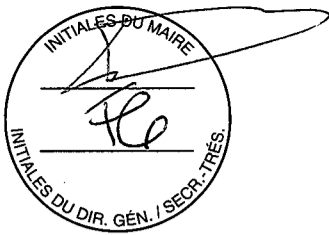
RÉSOLUTION #2015-12-308

Considérant que le comité d'embellissement propose pour l'an prochain les achats suivants :

- 125 échinacées à 11,55 \$ pour les revendre aux citoyens de la municipalité;
- 1 boîte à fleurs à 140 \$.

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat auprès de Jardinerie Fortier de 125 échinacées à 11,55 pour un montant total de 1443,75 \$ plus les taxes applicables. Les fleurs seront revendues à la population au prix de 8 \$.

Il est de plus résolu de faire l'achat d'une boîte à fleurs au montant de 140 \$ plus les taxes applicables auprès de Pépinière de France. La nouvelle boîte à fleurs sera installée en face du terrain de pétanque.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.3 Travaux de réhabilitation et stabilisation – Attestation de conformité **RÉSOLUTION #2015-12-309**

Considérant que le 4 août 2015, le conseil municipal a adopté la résolution # 2015-08-213 demandant à M^{me} Suzanne Tremblay et M. Raynald Tremblay, propriétaires des lots 110-11 à 110-15 de démontrer à la municipalité que les travaux de réhabilitation et de stabilisation de la pente effectués sur leurs terrains sont conformes au plan déposé en juillet 2014. L'attestation de conformité devait être déposée par une personne qualifiée à cette fin;

Considérant la réception d'un rapport reçu intitulé « Travaux de réhabilitation et de stabilisation. Lots 110-11 à 110-15, Propriété de R. Tremblay, Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Attestation de conformité » signée par M. Marc Pelletier, B. SC, Géologie et M. Sc. Océanique, attestant de la conformité des travaux;

Considérant que l'inspecteur en bâtiment de la MRC de Bécancour a pris connaissance du rapport et est allé voir les travaux;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport signé par M. Marc Pelletier, B. SC, Géologie et M. Sc. Océanique, attestant de la conformité des travaux de réhabilitation et de stabilisation sur les lots 110-11 à 110-15, propriété de M. Raynald et Suzanne Tremblay.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Prêt de la salle – Comité des loisirs pour cours de yoga **RÉSOLUTION # 2015-12-310**

Considérant qu'un cours de yoga se donne à Deschaillons-sur-Saint-Laurent depuis maintenant plusieurs années;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a reçu une lettre du comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent demandant la gratuité de la salle pour les cours de yoga;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le prêt de la salle municipale pour des cours de yoga du 21 janvier au 7 avril prochains.

Il est également résolu de mentionner que les travaux de conciergerie soient sous la responsabilité du demandeur.

10.2 Chalet des sports et patinoire

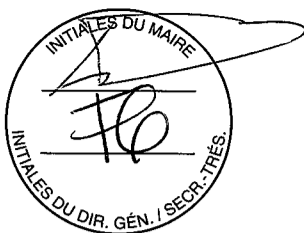
10.2.1 Préposé à l'entretien de la patinoire **RÉSOLUTION # 2015-12-311**

Le conseiller René Caron ne participe pas aux délibérations comme il est en apparence de conflit d'intérêts.

Considérant que la municipalité a reçu 2 candidatures pour le poste de préposé à l'entretien de la patinoire;

Considérant que les 2 candidatures ont un profil similaire, le choix se détermine par la date d'arrivée des candidatures;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Jean-Paul Demers comme responsable de la patinoire et du chalet des sports pour la période hivernale 2015-2016 au salaire forfaitaire de 200 \$ par semaine incluant la mise en place d'un anneau de glace. Le contrat débute lorsque la température permet l'arrosage de la patinoire.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est également résolu de mentionner les directives suivantes :

- Les appels à l'entrepreneur doivent être faits par un des inspecteurs municipaux;
- Tout achat doit être approuvé préalablement par la directrice générale;
- Tout bris doit être communiqué aux inspecteurs municipaux qui verront à faire les réparations.

10.2.2 Achat d'une minuterie **RÉSOLUTION # 2015-12-312**

Considérant que l'installation d'une minuterie d'éclairage à la patinoire évitera au proposé de la patinoire de se déplacer pour allumer la lumière extérieure à toutes les fins de journées;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une minuterie d'éclairage pour l'installation à la patinoire.

10.3 École secondaire Les Seigneuries – Annonce publicitaire pour album de finissants **RÉSOLUTION #2015-12-313**

Le conseiller M. René Caron ne participe pas aux délibérations comme il est en apparence de conflit d'intérêts.

Sur proposition de M^{me} Andréanne Auger, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une participation financière de 80 \$, pour l'album des finissants 2015-2016, de l'École secondaire Les Seigneuries.

L'annonce publicitaire inclura la municipalité ainsi que le marché public.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Égouts inversés – Planification des travaux
- Location de la salle municipale – fonctionnement;
- Achat rallonge électrique – Décoration arbre de Noël.

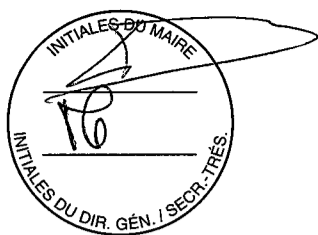
12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :

- Retour sur la réunion de la MRC de Bécancour sur les nouvelles normes pour les zones exposées aux glissements de terrain;
- Bornes incendies;
- Présentation des comptes – Montant total;
- Premiers répondants

RÉSOLUTION #2015-12-314

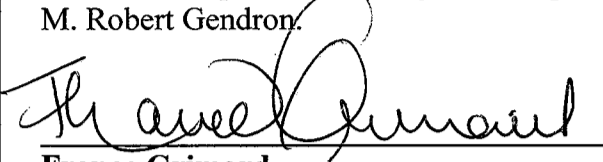
Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre de remerciements soit envoyée à l'équipe des premiers répondants pour souligner l'excellence de leur service.



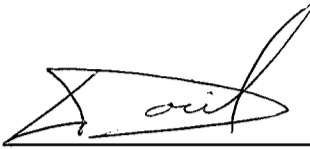
Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION #2015-12-315

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 31 sur proposition de M. Robert Gendron.



France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière



Christian Baril
maire